

---

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

---

**« La valeur, les valeurs... le droit »,  
Colloque organisé par le  
Centre d'Études et de Recherches sur les Contentieux**

**Le vendredi 28 novembre 2014, le Centre d'Études et de Recherches sur les Contentieux (CERC) organise un colloque sur le thème « La valeur, les valeurs... le droit ». Comment le droit est-il mis en « valeurs » ? À quoi servent-elles dans son fondement et son développement ? Autant de questions qui seront abordées lors de cette journée d'échanges.**

L'inclusion ou le rejet des valeurs dans l'analyse juridique implique une perception spécifique du droit et du rôle alloué aux juristes. Dans le cadre de l'école du « droit naturel » et du positivisme, les valeurs permettaient de fonder le droit. Prenant acte du fait que celui-ci se développe - davantage qu'il ne se fonde - notre modernité semble tisser de nouvelles relations avec les valeurs.

Actuellement, malgré l'influence positiviste, la présence de celles-ci est clairement pérennisée sous la forme de « l'argument décisif » ou « d'autorité ». Ces valeurs se présentent, dès lors, comme l'un des outils essentiels œuvrant au bénéfice de l'analyse des discours juridiques.

Qu'en est-il alors de la nature même du droit qui intègre ces valeurs ? Si les normes modélisent un comportement et nous indiquent ce que nous « devons faire », les valeurs jouent un rôle qui semble différent : elles agissent davantage comme des panneaux indicateurs qui « inclinent à ». La question des valeurs dans le droit sera donc déclinée en deux temps : Comment le droit est-il mis en « valeurs » ? À quoi sert le concept de valeur ?

Faculté de droit de Toulon. Le vendredi 28 novembre 2014, de 9h à 17h, amphithéâtre 300. Renseignements au 04 94 46 75 97 et programme complet sur [www.univ-tln.fr](http://www.univ-tln.fr). Organisé par Pascal Richard, directeur du CERC et Sophie Perez, maître de conférences.

***Le Centre d'Études et de Recherches sur les contentieux (CERC)***

Créé en 1996, le CERC est un laboratoire de l'Université de Toulon, rattaché à la Faculté de droit, dirigé par Pascal RICHARD. Il aborde deux axes de recherche : les modalités et fondements de résolutions des conflits publics et privés, et les problèmes théoriques liés au contentieux. Il regroupe 17 enseignants-chercheurs permanents.

**Contact Presse :**

Camille PESNEL – Attachée de presse  
Tél. : 04 94 14 20 30 - 06 80 47 90 63  
Email : [pesnel@univ-tln.fr](mailto:pesnel@univ-tln.fr)